

ASSOCIATION CULTUELLE LES TÉMOINS DE JÉHOVAH DE FRANCE

Association cultuelle régie par la loi du 9 décembre 1905 et publiée au JO le 12 juin 1991

Siège social : 11 rue de Seine, 92100 Boulogne-Billancourt Bureaux : 2 rue Saint-Hildevert, 27400 Louviers Adresse postale : BP 625, 27406 Louviers Cedex Téléphone : 02.32.25.55.55 - SIREN : 387 675 804

Le 5 octobre 2020

À TOUTES LES ASSEMBLÉES

Objet : Covid-19 — Lettre pastorale nº 16 (« La petite fille du pays d'Israël »)

Chers frères et sœurs,

À l'époque des rois bibliques, « les Syriens avaient capturé dans le pays d'Israël une petite fille, qui était devenue une des servantes de la femme de Naamân » (2 Rois 5:2). Elle s'est retrouvée contre son gré privée de sa famille et dans un contexte difficile. Toutefois, cette petite Israélite est restée prudente et attachée aux choses essentielles : elle a maintenu une foi profonde en Jéhovah et en son représentant, le prophète Élisée.

Comme cette petite fille, beaucoup d'entre vous se retrouvent dans l'obligation de côtoyer des collègues de travail, des camarades de classe ou des membres de leur famille qui ne respectent pas toujours les mesures de prudence liées à l'épidémie. Nous savons que vous faites votre maximum pour vous protéger, même si ce n'est pas toujours facile. Dans le même temps, les contacts avec votre famille spirituelle, les membres de l'assemblée, sont plus limités. « Nous savons que l'épreuve produit l'endurance » et nous vous félicitons pour vos efforts depuis de longs mois (Rom. 5:3).

La situation sanitaire se dégrade dans notre pays et nous sommes attristés, depuis plusieurs semaines, de l'augmentation du nombre de malades, y compris parmi nos frères et sœurs. Nous voulons assurer ces derniers de toute notre affection. À leur sujet nous prions Dieu, 'qui donne la consolation' (Rom. 15:5).

Nous ne saurons trop vous recommander de continuer de veiller aux mesures de prudence en respectant les gestes barrières. Dans le même temps, continuez de vous « faire du bien » en multipliant les contacts avec les membres de votre assemblée par les moyens que vous jugerez les plus sûrs et appropriés (Prov. 3:27).

L'attitude prudente et courageuse de « la petite fille du pays d'Israël » a permis à Naamân d'être guéri de sa lèpre et de devenir un adorateur du vrai Dieu (2 Rois 5:4, 13-19). Qui sait si l'attitude prudente que vous manifestez en ce moment n'incitera pas des personnes qui ont « un cœur sincère » à s'intéresser elles aussi à Jéhovah! (Héb. 10:22).

Sachez que nous prions pour vous chaque jour. Nous vous assurons, chers frères et sœurs, de notre profonde affection fraternelle.

Vos frères,

Association Cultuelle les Témoins de Jéhovah de France

PS à l'attention du coordinateur du collège des anciens :

Merci de bien vouloir faire lire cette lettre par un bon lecteur lors de la prochaine réunion de semaine de l'assemblée.